

Journée de travail et d'échanges :
**« égalité fille garçon dans la société.
De la maternelle à la fin de vie :
une égalité à construire ».**

mercredi 28 septembre 2016
**Amphithéâtre du Lycée Stanislas
Villers-lès-Nancy**

Préambule :

Rédiger « les Actes » d'une Journée « égalité fille garçon dans la société : de la maternelle à la fin de vie : une égalité à construire » est un pari impossible à relever ...

La richesse des interventions (de plus de cinq heures) et la nécessité de s'approcher au plus près des propos tenus, sans les déformer, rendent l'intention difficile. D'autant que les propos des intervenants se sont partagés entre parcours professionnels, associatifs, politiques souvent utilement rappelés et analyses de cette « égalité fille-garçon », fil rouge de cette journée.

Des documents en PDF, des diaporama, et une vidéo des moments essentiels sont ou vont être incessamment installés sur le site de Citoyenneté Active Lorraine à l'adresse <http://citoyenneteactivelorraine.fr>.

Le lecteur gagnera donc à s'y reporter pour retrouver l'essence des propos tenus.

La matinée – 9h30 – 12h00

Accueil : Gérard TOUSSAINT, Président de Citoyenneté Active Lorraine, accueille la cinquantaine de participants de la matinée et introduit cette journée en rappelant les origines et les raisons d'être de Citoyenneté Active Lorraine, ses actions, ses projets. Il remercie le Proviseur du Lycée Stanislas de Villers les Nancy, et son équipe, de l'accueil que ce Lycée nous offre une fois encore.

Johanna LATCHÉ-HENRION, référente de la journée, précise les objectifs recherchés et cite les intervenants alors accueillis et excuse l'absence de certains récemment empêchés.

Mme Chaynesse KHIROUNI, Députée de Meurthe et Moselle.

Rappelle son parcours personnel, militant, associatif, politique. De la lutte contre la discrimination et l'accès au travail, puis contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Son engagement politique à la mairie de Nancy puis à la représentation nationale, suite logique de son engagement.

Volonté d'agir et de lutter contre toutes les formes de discrimination, volonté de changer les choses. Être une femme candidate n'est pas aisé. « Vais-je être à la hauteur ? C'est ce qui freine souvent filles et femmes dans tout un tas d'engagements. »

Et de citer l'évolution des pourcentages de femmes à l'Assemblée Nationale, la parité absolue des élue-e-s aux conseils départementaux faisant à présent l'objet des fameux binômes. Mais combien de femmes à la tête des régions, des départements, des grandes villes ?

Les habitudes restent fortes tout autant que les charges familiales qui restent à être partagées pour lever cet obstacle culturel ... et les habitudes, dès le plus jeune âge ... toujours bien présents.

Il s'agit là non d'un combat femme contre homme mais d'un travail de conviction et d'éducation.

Johanna LATCHÉ-HENRION pose la complexité des formes de l'égalité. De la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, de l'éducation familiale et scolaire jusqu'aux constats qui peuvent être faits dans le monde professionnel.

Ses interventions font l'objet des diaporamas que l'on retrouvera sur le site de Citoyenneté Active Lorraine.

Mme Dominique PERETTI inspectrice de l'Éducation Nationale :
«L'égalité fille/garçon dans le secondaire. »

L'exercice d'un métier d'inspectrice dans des formations professionnelles du second degré à connotations perçues comme essentiellement masculines. Des compétences données et acquises « à une femme » dont certains s'interrogeaient.

Des formations souvent « sexées » alors que filles et garçons y ont accès d'une façon indifférenciée à l'issue de la 3ème, que ce soit dans les formations techniques ou professionnelles de l'industrie ou des soins à la personne, entre autres nombreuses filières, souvent d'ailleurs à terminologie masculine tout comme les métiers auxquels elles donnent accès.

Alors, ne convient-il pas de parler de « diversité » à promouvoir plutôt que « d'égalité » dans ces formations. Et combattre les idées reçues des soi-disant compétences des garçons et celles des filles !

Son intervention intégrale est mise en ligne sur le site de Citoyenneté Active Lorraine – rubrique Egalité Fille-Garçon.

Christine JABOUIN, personnel de direction d'établissements du Second degré.
« Les égalités et inégalités à l'école : états des lieux des lycées et des métiers filles-garçons »

Un regard de 30 ans en Lycée Professionnel, puis à présent en Collège, en qualité d'adjointe aux chefs d'établissement qui l'ont accompagnée.

Plus que de rechercher une égalité entre garçons et filles à l'école, Christine JABOUIN a choisi de porter toute son attention aux élèves dont elle avait la responsabilité de travailler sur la confiance en soi à acquérir, à développer, à encourager. Que l'on soit garçon ou fille.

L'Éducation Nationale vient de réformer le Collège. Cette réforme prône, par l'intermédiaire des EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire), les projets et le développement de l'esprit critique. Quelle avancée pour certaines filles de pouvoir juger de leurs projets, d'être en capacité d'énoncer des réussites. L'enseignement n'est plus seulement en classe entière, ou en groupes. Les enseignants doivent accompagner chaque élève. Il s'agit de partir du niveau, des capacités et du degré de progrès de chaque enfant. De là, l'accompagnement personnalisé permet de remédier aux lacunes de certains, d'approfondir certaines notions pour d'autres et de préparer pour chacun son orientation.

Ainsi, chaque élève peut se révéler, développer des compétences à son rythme et donc se saisir de l'égalité filles garçons sans s'en rendre en compte. Chaque individu, filles comme garçons, se construit avec l'École. De là, chacun peut s'engager dans des instances comme le CVC (Comité de Vie Collégienne). Lors des EPI, aux niveaux 4^{ème} et 3^{ème}, les projets liés à l'orientation se développent. Le projet d'orientation se développe selon les avancées de chacun et du groupe. Les témoignages d'anciens élèves, la découverte de parcours non linéaires, la connaissance de femmes ingénieurs ou scientifiques sont amenés en toute interactivité entre les professeurs et élèves. Les parents, via la coéducation, ne sont pas en retrait, au contraire.

Il existe aussi des instances où l'égalité peut être évoquée et source de projets : le CESC par exemple (Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté). La réforme du Collège permet donc d'individualiser la formation, permet aux filles de se sentir exister en développant leurs compétences, comme les garçons.

N'oublions pas de leur donner la parole, collégiennes comme collégiens peuvent par cette réforme s'épanouir, faire reculer les stéréotypes et avancer l'égalité.

Enfin, faire comprendre au jeune en formation qu'il a des compétences, un potentiel de progrès. À charge pour l'encadrant, l'enseignant, l'éducateur et toutes les équipes des établissements scolaires de l'y aider. En y associant les familles, mission excessivement difficile en lycée professionnel, beaucoup plus aisée en collège où les parents sont facilement mobilisables.

Un objectif majeur : passer du groupe à l'individu, en s'attachant à sa formation personnelle ET professionnelle. L'égalité filles-garçons passe par la reconnaissance de chacun. Chacun doit être conscient de son existence, de ses capacités.

Un diaporama vient compléter ses propos. Il est installé sur le site de Citoyenneté Active Lorraine.

Mme Antonietta SPECOGNA – Maître de conférence – Université de Lorraine :

« La question de l'éducation à l'égalité dans la formation des futurs enseignants ».

Le métier d'enseignants est complexe et passionnant parce qu'en relation avec des personnes, des individus. Elle note toutefois, en citant son expérience et le travail conduit que les questions d'égalité « sont satellitaires », la formation portant davantage sur le contenu que sur l'approche du public à accueillir.

Elle pose d'autre part le questionnement récurrent : l'enseignant doit-il être un éducateur ? Et de rappeler que les établissements scolaires relèvent de l'Éducation Nationale et non plus de l'Instruction Publique.

Le travail sur l'égalité doit commencer dès la maternelle. Y compris dans l'utilisation de qualifications qui peuvent émailler le discours de l'adulte – et donc aussi de l'enseignant – en caractérisant inutilement des propos inutiles et déplacés ... « sois un homme » « ne fais pas la chochotte »...

On se rapportera utilement, pour aller plus loin, aux propos d'Antoinette SPECOGNA dès que les notes de son intervention nous seront transmises.

Un diaporama vient compléter ses propos. Il est installé sur le site de Citoyenneté Active Lorraine.

12h15 - Un déjeuner proposé par les élèves des sections hôtelières du Lycée Stanislas réunit les participants de cette journée. Occasion d'apprécier la qualité des prestations de service que nous ont offerts les élèves filles et garçons préposées à la confection du repas et au service de table.

Après midi – 14h15 – 16h30

Trois points sont abordés :

- Culture familiale et tâches domestiques.
- Orientation scolaire et pré-spécialisation
- Violence et égalité.

Jean-François CLÉMENT, professeur, philosophe et conférencier :

« Conscience morale et construction de l'identité fille-garçon dans la République ».

Jean-François CLEMENT engage son propos sur un tour d'horizon de la « sexualisation » des comportements, des éducations familiales, scolaires ou religieuses selon les époques et les territoires, en passant par l'identification à des objets, des couleurs, des rituels, et la construction de représentations auxquels vont participer beaucoup des livres scolaires.

Ainsi naît la « construction identitaire ».

L'intégralité de son propos est installée sur le site de Citoyenneté Active Lorraine rappelé supra.

Marie-Noëlle BARBIER : membre Centre d'Information de Femmes et des Familles (IDFF)
« Pour une construction de la reconnaissance réciproque »

Les sociétés primitives répartissaient les tâches en fonction du physique : à l'homme les travaux de force et d'extérieur, à la femme, la maternité, la famille, les tâches domestiques.

L'évolution des technologies et l'introduction de la machine relativisent les données : la « force de l'homme » n'est plus un passage obligé.

L'évolution de la science médicale et de la contraception raccourcissent le temps de la maternité et redonne un autre sens à la sexualité : « le plaisir sans le risque ». Et l'adage des « mamans sans papa » est bousculé par la possibilité de la recherche en paternité.

L'histoire permet un balayage de la quantité impressionnante de femmes qui ont éclairé l'histoire et la vie de chacun par leurs compétences littéraires, scientifiques, techniques, culturelles, politiques ... largement partagées d'avec les hommes quand bien même cette histoire est peu relayée par les média. Ou nos habitudes.

Marie-Noëlle BARBIER projette la « déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne » de septembre 1791 sous la plume d'Olympe de Gouges qui développe l'évolution des droits de femmes de 1791 à nos jours. (Voir son installation sur le site de [Citoyenneté Active Lorraine](#)).

Aujourd'hui, pour le monde occidental, Hommes et Femmes sont égaux en droits et en dignité. Acceptons avec lucidité nos différences. Que les hommes soient des hommes et les femmes des femmes : osons l'altérité et nos particularités. Sachons nous enrichir l'un de l'autre plutôt d'alimenter une lutte de pouvoirs ... qui mènent à la guerre.

Yvette GAERTNER, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité 54.

Yvette GAERTNER nous rappelle les campagnes qui s'adressent à tous et toutes.

« Stop au harcèlement dans transports en commun » - « Le sexism, pas mon genre » - « Violences femmes info appelez le 3919 ». " IVG c'est mon droit, mon corps, mon choix 0800 08 11 11 " " L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes". "Les métiers n'ont pas de sexe".

Un exemple de retentissement de la campagne "violences femmes info appelez le 3919" menée en 2014. Un numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7 de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi, dimanche et jours fériés.

En 2013	APPELS RECUS	47 380	TRAITES	24 596
En 2014	APPELS RECUS	72 138	TRAITES	50 780
97,9 % des appels concernent des violences conjugales.				

Les différentes formes de violences :

Les violences conjugales touchent toutes les classes de la société, à toutes les périodes de la vie de couple, mais on constate qu'elles sont encore plus fréquentes chez les jeunes, lors de la première grossesse ou lors d'une séparation. Verbale, psychologique, physique, sexuelle ou économique, la plupart du temps, l'agresseur usera de tout cet arsenal en alternant et articulant ces diverses violences. Ces violences ont lieu derrière la porte d'un appartement, c'est, à certains égards, plus grave parce que le foyer est normalement un lieu où vous êtes le plus protégé.

Les autres formes de violences à l'encontre des femmes : le mariage forcé, les mutilations sexuelles féminines, la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, aux fins d'exploitation par le travail, en particulier l'esclavage domestique, aux fins d'exploitation de la mendicité et aux fins du prélèvement d'organes.

Un plan triennal et interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes : trois priorités :

1. Organiser l'action publique pour qu'aucune violence déclarée ne reste sans réponse.
2. Protéger les victimes en assurant leur mise à l'abri et en leur fournissant un accompagnement spécifique : hébergement d'urgence, téléphone grave danger attribué par le Procureur de la République dans les situations extrêmes,
3. Mettre en place des lieux d'écoute et d'accompagnement.

Des réseaux de proximité ont été mis en place :

117 CIDFF au plan national, 3 en Meurthe-et-Moselle à Nancy, Lunéville et Brieux-Longwy.

Geneviève GARRIGOS, porte-parole de la Fondation des Femmes – ex-présidente d'AMNESTY INTERNATIONAL France.

« UNE femme sur CINQ est victime - ou sera - victime de violences sexuelles. »

Geneviève GARRIGOS rappelle qu'UNE femme sur CINQ est victime - ou sera - victime de violences sexuelles. UNE femme sur DIX, en France, porte plainte. UNE sur CINQ aux USA.

Les violences ont lieu souvent au sein du milieu familial.

Outre la gravité de ces violences dans les rapports Femmes-Hommes et leur impact sur la famille, cette violence a un coût pour la société, tant en terme de développement que de PIB.

L'égalité se fait par la loi mais surtout par l'autonomisation de la femme.

Sur quoi base-t-on l'inégalité ?

Les stéréotypes ont la vie dure. En quoi sommes-nous différents à part le sexe ?

Et de poser un certain nombre de questions relevées au fil des jours :

- À l'école : pourquoi demander le sexe de l'élève ? N'est-ce pas là une sorte de discrimination semblable aux questions relevant de la couleur de peau ?
- La Femme serait-elle « multitâche » ? C'est ce que l'on attend d'elle. Là où l'Homme serait plutôt « mono-tâche » ! Ce que l'on attend souvent de lui ... sans se poser d'autres questions.
- « T'es pas un homme ! » Impact direct sur l'attente de ce qu'on a de la femme.
- Enfin certains petits garçons peuvent être en souffrance s'ils ne correspondent pas à certains critères attendus. L'appartenance à un groupe doit répondre aux critères définis ou préconçus pour ce groupe. N'y-a-t-il pas lieu de réexaminer les comportements et attitudes qui renforce cette inégalité sourde ?

Conclusion :

Gérard TOUSSAINT et Johanna LATCHÉ-HENRION concluent cette journée riche en interventions qui ont été émaillées des questionnements venus des participants de la salle.

Un amphithéâtre dont on aurait espéré qu'il soit bondé ... mais donc ... on peut mieux faire !

Merci aux intervenants. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont pu se libérer et répondre à l'invitation de Citoyenneté Active Lorraine.

*Pour en savoir plus et compléter ces « traces »,
veuillez vous reporter à notre site <http://citoyenneteactivelorraine.fr>*

François HANOT – secrétaire de C.A.L.